

Madame, Monsieur,

Les factures du 3^{ème} trimestre 2025/2026 seront envoyées par mail au responsable financier avant les vacances scolaires d'avril.

Merci de vérifier vos boîtes mails et spam.

Toutes vos créances de demi-pension sont visibles sur vos comptes EDUCONNECT. Merci de régulariser vos créances avant juillet 2025.

Pour les familles des 3èmes, aucun certificat de fin de scolarité (exeat) ne sera délivré si des créances sont en cours : restauration scolaire (DP + repas externe), manuels scolaires.

Attention :

A bien respecter le montant au centime près.

1 règlement = 1 facture (ne pas faire 1 chèque pour plusieurs enfants. Le logiciel de gestion ne permet plus de regrouper les paiements).

Plusieurs possibilités de règlement :

- **Télépaiement à privilégier :** en utilisant le lien suivant :
<https://teleservices.education.gouv.fr>
- Par virement bancaire (coordonnées notées sur la facture) en notant le Nom Prénom de l'élève
- Par chèque à l'ordre du Collège Forain F Verdier (NOM/Prénom/Classe de l'élève au dos du chèque)
- En espèce (à éviter, ou venir payer directement au service gestion avec l'appoint, ne pas donner l'argent aux enfants)

De plus, vous avez la possibilité de payer en plusieurs fois :

- Par chèque : veuillez noter au dos des chèques la date souhaitée d'encaissement.
- Par virement ou espèces : faire un courrier à la gestionnaire en précisant les dates de virement ou de versement

ATTENTION, les familles qui payent en plusieurs fois sont susceptibles de recevoir les relances. Les relances sont envoyées de manière automatique par mail et ne prennent pas en compte les chèques ou virement en attente.

Plus aucun changement de forfait n'est accepté pour ce trimestre.

Le paiement des bourses (pour les familles en excédent) seront versées début juillet 2026 (fin du trimestre).

Bonne réception.

Sylvaine GAILLARD – Secrétaire Générale
Collège François VERDIER